

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET

---

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle de l'Âge d'Or sise au 2, rue Brizard. La séance est exceptionnellement en huis clos le lundi 8 mars 2021 à compter de 17h, en vertu de l'arrêté pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux (COVID-19), ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Serge Newberry. La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

## **Sont présents :**

Monsieur le Maire Serge Newberry  
Madame la conseillère Mona Donnelly  
Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke  
Monsieur le conseiller Martin Bertrand – Départ de la séance à 18h15  
Monsieur le conseiller Mario Bérard  
Monsieur le conseiller Réjean Meilleur  
Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong

## **Est également présente :**

Madame Élane Déry, directrice générale

\*\*\*\*\*

- 1. Ouverture de la séance**  
Monsieur le Maire, Serge Newberry, ouvre la séance à 17h 21 et souhaite la bienvenue aux conseillères et conseillers.
- 2. Constatation du quorum**  
Monsieur le Maire, Serge Newberry, constate que le quorum est atteint.
- 3. Adoption de l'ordre du jour**

## **Ordre du jour**

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Constatation du quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des Procès-verbaux
  - a. Séance ordinaire du 8 février 2021
  - b. Séance extraordinaire du 15 février 2021
  - c. Séance extraordinaire du 18 février 2021
- 5- Correspondance et affaires nouvelles
- 6- Nomination – Mairesse suppléante
- 7- Ajustement des frais facturés à Hydro-Québec pour déneigement
- 8- Entérinement – Certificat de destruction 2021-02-09
- 9- Unis pour la faune – Demande d'appui
- 10- Désistement – Dossier à la Cour
- 11- Programme d'aide à la voirie locale Volet 8 : Entretien des routes locales, reddition 2020-2021
- 12- Mandat de formation - Processus bureaucratiques et administratifs municipaux
- 13- Adoption des comptes payés et payables de la municipalité

- 14- Rescision de la résolution 2020-01-014 – Adoption de la liste des comptes payés et payables
- 15- Autorisation – Lancement d’un processus d’appel d’offres et approbation des devis
  - a. Réfection de la chaussée et remplacement d’aqueduc
  - b. Ajout d’une génératrice à la station de pompage
- 16- Confirmation à la Commission municipale – Fermeture de dossier
- 17- Mise à niveau – Matériel informatique
- 18- Achat de matériel et trousse de premiers secours
- 19- Modifications à l’entente SUMI visant à incorporer le sauvetage nautique - MRC Pontiac
- 20- Période de questions
- 21- Varia
- 22- Fermeture de la séance

#### **2021-03-040 - Adoption de l’ordre du jour**

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke propose et il est résolu unanimement d’adopter l’ordre du jour.

#### **4. Adoption des procès-verbaux**

##### **a) 2021-03-041 - Adoption du procès-verbal de la séance 8 février 2021**

Monsieur le conseiller Mario Bérard, appuyé par Madame la conseillère Mona Donnelly, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance du 8 février 2021 soit adopté tel que présenté.

##### **b) 2021-03-042 - Adoption du procès-verbal de la séance 15 février 2021**

Monsieur le conseiller Réjean Meilleur, appuyé par Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance du 15 février 2021 soit adopté tel que présenté.

##### **c) 2021-03-043 - Adoption du procès-verbal de la séance 18 février 2021**

Monsieur le conseiller Martin Bertrand, appuyé par Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance du 18 février 2021 soit adopté tel que présenté.

#### **5. Correspondance et affaires nouvelles**

- Lettre reçue de Bourse Pontiac – Demande de contribution
- Monsieur le Maire, Serge Newberry, informe le conseil qu’une séance d’information aura lieu le mercredi qui vient sur le dossier des services Internet offerts par Picanoc. Une estimation chiffrée sera présentée au conseil des maires de la MRC. La MRC souhaite une lettre de soutien de la municipalité. Le conseil décide d’attendre les discussions avec les maires avant de produire cette lettre. À la suite du conseil des maires, l’information sera partagée avec le conseil pour discussion.
- Tous les membres du conseil souhaitent la bienvenue à la nouvelle Directrice générale, Madame Élane Déry.

## 6. Nomination – Mairesse suppléante

### 2021-03-044 - Nomination – Mairesse suppléante

**Considérant** le désir du conseil municipal de mettre à jour la résolution portant sur la nomination du maire suppléant;

**Considérant** le mandat actuel de Madame Alice Meilleur-Pieschke;

**En conséquence**, Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Bérard, propose et il est résolu à l'unanimité de confirmer la nomination de Madame Alice Meilleur-Pieschke à titre de mairesse suppléante jusqu'à la tenue des élections municipales en 2021, et ce, avec tous les droits et privilèges que lui incombe cette nomination incluant celui de siéger au nom de la municipalité au conseil de la MRC et des TNO du Pontiac en l'absence du maire.

## 7. Ajustement des frais facturés à Hydro-Québec pour déneigement

### 2021-03-045 - Ajustement des frais facturés à Hydro-Québec pour déneigement

**Considérant** la facturation annuelle de 4 000 \$ à Hydro-Québec depuis plusieurs années afin d'assurer l'entretien hivernal de leurs chemins d'accès;

**Considérant** l'augmentation de 8.5% des dépenses afférentes au déneigement pour la municipalité entre les années 2020 et 2021;

**En conséquence**, Monsieur le conseiller Réjean Meilleur, appuyé par Madame la conseillère Mona Donnelly, propose et il est résolu à l'unanimité de modifier de 8.5% le tarif imposé à Hydro-Québec, qui passera à 4340\$ pour la saison hivernale 2021.

## 8. Entérinement – Certificat de destruction 2021-02-09

### 2021-03-046 - Entérinement – Certificat de destruction 2021-02-09

**Considérant** que l'article 7 de la *Loi sur les archives* oblige tout organisme public à établir et à tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

**Considérant** l'article 9 de cette même loi qui lie l'organisme public à son calendrier;

**Considérant** l'article 13 de cette même loi prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

**Considérant** l'article 199 du Code municipal qui stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du Conseil ou sur l'ordre du tribunal;

**En conséquence**, Monsieur le conseiller Réjean Meilleur, appuyé par Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, propose et il est résolu à l'unanimité d'approuver la liste indiquée sur le certificat de destruction numéro 2021-02-09 émis par Monsieur Mario Boyer, à savoir le déchetage des pages du livre des minutes 1493 à 1570 et du contenu des urnes de l'élection du 15 juillet 2018.

## 9. Unis pour la faune – demande d'appui

### 2021-03-047 - Unis pour la faune – Demande d'appui

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de l'Ile-du-Grand-Calumet, est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

**CONSIDÉRANT** que l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (ravage) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

**CONSIDÉRANT** qu'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

**CONSIDÉRANT** que certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie ;

**CONSIDÉRANT** que selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170 000 en 2007 à 130 000 en 2019 Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

**CONSIDÉRANT** que les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

**CONSIDÉRANT** que le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Meilleur et appuyé par Monsieur le conseiller Mario Bérard et résolu unanimement des membres présents;

QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet appuie l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTL) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

Qu'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestiers ou forestiers et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

## **10. Désistement – Dossier à la Cour**

### **2021-03-048 - Désistement – Dossier à la Cour**

**Considérant** la résolution # 2020-12 prise en janvier 2020;

**Considérant** le dossier 555-32-700048-206 actif à la Cour des petites créances de la Cour du Québec;

**Considérant** que la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet est la partie demanderesse dans ce dossier;

**Considérant** les discussions et les événements récents dans le dossier;

**En conséquence**, Madame la conseillère Mona Donnelly, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Bérard, propose et il est résolu à l'unanimité que la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet se désiste de la procédure et donne au défendeur quittance quant à l'objet de la poursuite.

Monsieur le conseiller Réjean Meilleur se retire de la table considérant avoir un conflit d'intérêt avec la situation.

## 11. Programme d'aide à la voirie locale Volet 8 : Entretien des routes locales, reddition 2020-2021

### 2021-03-049 Programme d'aide à la voirie locale Volet 8 : Entretien des routes locales, reddition 2020-2021

**Considérant** que le Ministère des Transports a versé une compensation de 391 118\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020-2021;

**Considérant** que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

**Considérant que** les compensations supplémentaires versées en 2020-2021 par rapport à celles de 2019-2020 de 38 423\$ doivent être entièrement affectés à des dépenses d'investissement admissibles;

**En conséquence**, Monsieur le conseiller Réjean Meilleur, appuyé par Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong, propose et il est résolu à l'unanimité que la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet informe le Ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

## 12. Mandat de formation – Processus bureautiques et administratifs municipaux

### 2021-03-050 - Mandat de formation – processus bureautiques et administratifs municipaux

**Considérant** l'offre de services de la firme Gestion K en formation municipale, plus spécifiquement sur les processus bureautiques propres à la municipalité et personnalisés au besoin de ressources humaines en place, au montant de 7 750 \$ + taxes;

**Considérant** qu'une demande de subvention dans le programme Mesures de formation d'Emploi-Québec a été effectuée et que cette formation sera admissible à un remboursement de 3 494.75 \$, ce qui porte la charge de la municipalité à environ 4 275\$;

**Considérant** qu'un investissement en formation a été prévu au budget 2021;

**En conséquence**, Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par Madame la conseillère Mona Donnelly, propose et il est résolu à l'unanimité de mandater la Direction générale d'octroyer un mandat à Gestion K et de signer l'entente avec Emploi-Québec pour la subvention inhérente.

## 13. Adoption des comptes payés et payables de la municipalité

### 2021-03-051 – Adoption des comptes payés et payables de la municipalité

**Considérant que** les paiements suivants sont dus ou ont été émis depuis la dernière approbation par le conseil :

- 9 février au 5 mars 2021 – chèques # 1058 à # 1101 totalisant : 116 866,45 \$
- Paies de février 2021 : 15 349,56 \$
- Paie de première semaine de mars 2021 : 11 526,07 \$

**Considérant que** la liste détaillée de ces comptes déposée en documentation aux membres du conseil et toujours disponible au bureau du secrétaire trésorier;

**En conséquence**, Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong, appuyé par Madame la conseillère Mona Donnelly, propose et il est résolu à l'unanimité d'entériner les paiements émis au grand total de 143 742,08 \$

**14. Rescision de la résolution 2020-01-014 – Adoption de la liste des comptes payés et payables**

**2021-03-052 - Rescision de la résolution 2020-01-014 – Adoption de la liste des comptes payés et payables**

**Considérant** que le montant total de la résolution nommée en titre est de 229 477.49 \$ suivant une erreur dans l'addition des montants des chèques émis 231 754.53 \$ ;

**En conséquence**, Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par Monsieur le conseiller Martin Bertrand, propose et il est résolu à l'unanimité d'amender la résolution 2021-01-014 en conséquence.

**15. Autorisation – Lancement d'un processus d'appel d'offres et approbation de devis – réfection de chaussée et remplacement de l'aqueduc**

**a) 2021-03-053 - Autorisation – Lancement d'un processus d'appel d'offres et approbation de devis – Réfection de chaussée et remplacement de l'aqueduc**

Il est proposé par Madame la conseillère Mona Donnelly et appuyé par Monsieur le conseiller Martin Bertrand que la municipalité approuve les plans et devis dans le projet de réfection de la chaussée et remplacement de l'aqueduc, projet numéro 201-03042-00 préparé par WSP Canada inc. et entame un processus d'appel d'offres à cet effet via la plate-forme SEAO.

**b) 2021-03-054 - Autorisation – Lancement d'un processus d'appel d'offres et approbation de devis – Ajout d'une génératrice à la station de pompage**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Meilleur et appuyé par Madame la conseillère Mona Donnelly que la municipalité approuve les plans et devis dans le projet d'ajout d'une génératrice à la station de pompage, projet numéro 201-04007-00 préparé par WSP Canada inc. et entame un processus d'appel d'offres à cet effet via la plate-forme SEAO.

**16. Confirmation à la Commission municipale – Fermeture de dossier**

**2021-03-055 - Confirmation à la Commission municipale – Fermeture de dossier**

**Considérant** la résolution de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet no. 2021-01-005 de janvier 2021 à l'effet de signer une entente intermunicipale avec la municipalité de Litchfield;

**Considérant** la résolution no. 2021-02-26 la municipalité de Litchfield à l'effet de signer l'entente intermunicipale et de fermer le dossier devant la Commission municipale;

**En conséquence**, Monsieur le conseiller Réjean Meilleur, appuyé par Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, propose et il est résolu à l'unanimité que le conseil demande à la Commission municipale du Québec de fermer en conséquence le dossier n°CMQ-67364.

**17. Mise à niveau – Matériel informatique**

**2021-03-056 - Mise à niveau – Matériel informatique**

**Considérant** que le niveau de performance du matériel informatique ne rencontre pas les besoins actuels de la municipalité;

**Considérant** que la municipalité n'a pas le matériel informatique nécessaire pour faire des réunions en vidéoconférence;

**Considérant** qu'une mise à niveau du matériel informatique permettrait une meilleure efficacité administrative;

**En conséquence**, Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Bérard, propose et il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la Direction générale à procéder à l'achat de matériel ainsi qu'à la mise à niveau de l'équipement informatique.

## **18. Achat de matériel et trousse de premiers secours**

### **2021-03-057 - Achat de matériel et trousse de premiers secours**

**Considérant** la modification au programme de santé au travail (SAT) du CISSSO;

**Considérant** la nécessité que la municipalité se conforme à la nouvelle norme *Trousse de secourisme en milieu de travail, CAN / CSA Z1220-17* en ce qui a trait au contenu obligatoire des trousse de premiers secours, et ce, avant le 17 mars 2021;

**Considérant** que plusieurs des trousse sont désuètes et doivent être remplacées;

**En conséquence**, Monsieur le conseiller Réjean Meilleur, appuyé par Madame la conseillère Mona Donnelly, propose et il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la Direction générale de procéder à l'achat de trousse de premiers soins.

## **19. Modifications à l'entente SUMI visant à incorporer le sauvetage nautique - MRC Pontiac**

### **2021-03-058 - Modifications à l'entente SUMI visant à incorporer le sauvetage nautique - MRC Pontiac**

**CONSIDÉRANT** que la MRC suggère d'intégrer l'offre de sauvetage nautique à celle du sauvetage en milieu isolé;

**CONSIDÉRANT** que la MRC émet le souhait que les municipalités signent une entente intermunicipale commune pour assurer un service de qualité et pour standardiser les méthodes de travail lors des interventions, et ce, sur l'ensemble du territoire;

**CONSIDÉRANT** que la proposition de modification à l'entente intermunicipale relative au sauvetage d'urgence en milieu isolé l'entente a été présentée et discutée par le conseil municipal;

**CONSIDÉRANT** que le conseil croit en la pertinence d'un programme de sauvetage nautique pour l'ensemble des municipalités;

**CONSIDÉRANT** que le conseil souhaite cependant obtenir plus de détails sur les modalités du programme proposé et de sa mise en œuvre (plans d'eau desservis, limites du territoire d'appel; utilisateurs de l'équipement; responsabilités lors des interventions, etc.);

**CONSIDÉRANT** que le conseil souhaite également un ajustement des taux horaires pour les véhicules d'intervention et de sauvetage prenant davantage en considération les frais d'usure des véhicules;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong et résolu que la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet n'adopte pas la proposition de modification de l'entente SUMI visant à incorporer le sauvetage nautique et qu'elle demande à la MRC de Pontiac des clarifications ainsi qu'une information plus détaillée quant à ses interrogations.

## **20. Période de questions**

La période de question débute et se termine à 18h05. Aucune question n'a été soumise pour la séance.

## **21. Varia**

### **2021-03-059 – Réclamation dégât d'eau – Salle municipale**

**Considérant** qu'un bris de tuyau a occasionné un dégât d'eau à la salle municipale le 11 février 2021;

**Considérant** que la municipalité a enclenché un processus de réclamation auprès de son assureur en regard des dommages subis;

**Considérant** qu'un évaluateur en sinistre a procédé à une inspection des lieux et a vérifié la police d'assurance;

**Considérant** que l'évaluateur recommande qu'une firme experte en sinistre procède au nettoyage des lieux et qu'une personne évalue les composantes des équipements immergés dans l'eau afin de déterminer leur état;

**En conséquence**, Monsieur le conseiller Réjean Meilleur, appuyé par Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong, propose et il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la Direction générale à aller de l'avant avec le plan soumis par l'évaluateur en sinistre.

#### **Tour de table avec les conseillers et conseillères**

**Note : un sommaire des discussions est ici reproduit. Il ne s'agit pas de transcriptions exactes.**

Monsieur le conseiller Mario Bérard - Il serait important d'identifier les endroits où se trouvent des problèmes sur les chemins avec le dégel en cours.

Monsieur le conseiller Martin Bertrand – Texte très intéressant de M. Blanchet sur Facebook concernant l'île-du-Grand-Calumet.

Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong – Remerciement à tous pour le dévouement durant le temps de confinement.

Monsieur le conseiller Réjean Meilleur – Importance de réparer les nids de poule. Faire l'achat de cold patch. Février étant le mois des noirs, des remerciements sont adressés au conseiller Elie James Azola Moankong pour son apport à la communauté.

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke – Fière de tout le monde.

Madame la conseillère Mona Donnelly – Remerciement pour l'excellent travail de Monsieur Boyer et de Madame Kearney. Apprécie tout le travail fait. Propose une fermeture du chemin Donnelly encore cette année selon le règlement adopté à cet effet.

#### **2021-03-060 – Fermeture de chemin**

**Considérant** le règlement 2019-252 visant à assurer une meilleure qualité des chemins;

**Considérant** le dégel en cours;

**En conséquence**, Monsieur le conseiller Mario Bérard, appuyé par Madame la conseillère Mona Donnelly, propose et il est résolu à l'unanimité que la municipalité interdise la circulation de camions lourds et ferme le chemin Donnelly à partir du chemin Derouin jusqu'au chemin des Érables pendant la période dégel du 1<sup>er</sup> mars au 15 mai tel que stipulé dans le règlement 2019-252.

## **22. Fermeture de la séance**

#### **2021-03-061 - Clôture de la séance**

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke propose et il est résolu de clore la présente séance à 18h22.

Je, Serge Newberry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 53 du Code municipal.

---

Serge Newberry, maire

---

Élaine Déry, secrétaire-trésorière